

Compte rendu de l'assemblée générale du 8 septembre 2006

- Adeline, notre présidente, a ouvert cette assemblée en remerciant la présence de tous (parents, musiciens, M. le Maire, M. Bernard...).

Amandine, notre secrétaire, et **Danielle**, notre trésorière, ont ensuite présenté, respectivement, leur **rapport moral et financier** (cf annexe).

Après avoir remercié le groupe pour son investissement sur l'ensemble de la saison (présence aux concerts, changement de scène, belle aventure humaine et musicale...), **Jocelyn** a pris la parole pour annoncer le **programme de la prochaine saison musicale** :

- Le **Salon de la Gastronomie** en novembre,
- La **Sainte Cécile** en janvier,
- Un grand concert **spectacle en avril** avec une troupe de chanteur. L'harmonie a besoin de faire une pause sur des projets tels que la Banda de Cuba ou Kocani car ceux ci demandent beaucoup trop d'investissement et peuvent créer de nombreuses tensions. Ainsi, Jocelyn a décidé de créer des arrangements sur mesure, il ne conçoit pas de mise en scène particulière ni de scénario de type « Kocani ». Tout doit passer par la musique. Pour lui, « il faut revenir sur des plaisirs immédiats ! ». De plus, l'idée de commercialiser ce spectacle a l'extérieur (par système de plaquettes) permettrait de faire plusieurs représentations ce qui limiterait la frustration de nos membres musiciens. Cette année l'ambition sera moindre mais le plaisir plus intense.
- Un morceau du même type que « Dans un tourbillon d'eau perlée » est aussi au programme pour effectuer un **travail sur le son**.

Jocelyn a également formulé une **auto critique** du groupe afin de préserver notre avenir musical :

- Nous avons constaté le départ de plusieurs personnes (études, travail, distance...). L'harmonie est au creux de la vague quant à son effectif et au renouvellement des générations. Jocelyn et Adeline ont alors soulevé au Maire un problème social : la fin des répétitions **manque de convivialité**. L'Harmonie a besoin d'un **lieu personnel** pour maintenir un **lien associatif**. Ce lieu doit être en dehors de la salle des répétitions car cette

salle fait place à beaucoup de passage (chorale, ensemble musical...) et son accès est limité par la présence d'une alarme.

- L'**image** dégagée lors de nos représentations doit être changée. En effet, notre niveau musical paraît **inaccessible**. Pour résoudre ce problème, Jocelyn propose un système de **parrainage**, à savoir qu'un ancien musicien aiderait l'intégration et l'amélioration du niveau musicale d'un nouveau musicien.

➤ Adeline a ensuite passé la parole aux membres de la Municipalité :

M. le Maire a tout d'abord évoqué la grande **réussite du spectacle « Kocani »** en soulignant la difficulté et l'intensité du travail à fournir pour réaliser un tel show (musique, décors, ambiance...). Le dilemme de notre harmonie se trouve entre le plaisir et la qualité. Il faut trouver le point d'équilibre. Il a, par la suite, répondu au **problème de la salle** soulevé par Adeline et Jocelyn. Le problème majeur reste les normes de sécurité (en constante évolution). L'une des solutions pourrait être la salle prochainement libérée par Edouardo (discothèque de prêt).

M. Bernard a ensuite pris la parole en commençant par un **mot d'encouragement et de satisfaction** quant au concert des Kocani. Ce fut une très grande réussite malgré la concurrence footballistique, un grand moment de qualité et d'enthousiasme. Il se demande « quand est-ce que ça recommence ? ». Il nous a proposé de **reprendre notre spectacle prévu pour avril lors de la fête de la musique** du Coteau. Jocelyn a répondu positivement à cette proposition car ce spectacle sera faisable en extérieur mais il a tout de même souligné les besoins techniques et sonores des chanteurs (besoins matériel et financier).

➤ La parole a ensuite été laissée au public :

- Stéphane BOUTET : Il a noté un arrangement sur le **respect de la durée des répétitions**.
- Bernard CASAGRANDA : Pourquoi ne pas envisager un **changement d'optique** en participant à **un festival** ? Cela pourrait se faire car le spectacle prévu en avril est un spectacle beaucoup plus facile à exporter que celui des Kocani, ceci, pourrait également être une bonne expérience pour nous.

- M.MICHEL : L'idée d'un **orchestre junior** est intéressante pour une intégration progressive et pour répondre aux problèmes de renouvellement (« on aura le vivier sur place et sous la main »).
- M.BATTEIX : Pourquoi ne pas envisager un **recrutement** par les **cours privés** ? Il faut se vendre davantage (plaquettes sur l'HDC , article sur le bulletin municipal..).
- Christine BANCILLON : il serait intéressant de mettre à **disposition la liste des membres** pour communiquer (transport des enfants...).
- **Bravo à Romain pour le site !!!**

➤ **Renouvellement du bureau :**

Cette année, le bureau compte **5 démissions** (5 postes sont donc à pourvoir) à savoir :

- Adeline TILLIER a la présidence
- Danielle BARNAY a la trésorerie
- Lucie DEQUEANT au secrétariat
- Céline CHOLLET à la vérification des comptes
- Jean Daniel DOYEN aux besoins techniques

Nous les remercions pour leur dévouement.

Toutefois, **5 personnes ont intégré le conseil administratif :**

Pauline BARNAY, Sandrine PICHON, Jean-Yves DEUX, Hugo GRENERY et Christine BANCILLON.

Pour cette saison musicale 2006/2007 le conseil administratif sera donc composé de :

Jocelyn GUICHON - Ludovic RAMBAUD - Amandine CHOLLET - Pauline BARNAY - Bernard CASAGRANDA - Christine BANCILLON - Sandrine PICHON - Jean-Yves DEUX - Hugo GRENERY - Romain DOROTHE - Geoffrey DEWICKY.

Le conseil administratif s'est retiré afin de procéder à l'élection de son bureau.

Composition du conseil administratif et fonction de chacun au sein du bureau :

- Ludovic RAMBAUD : président
- Sandrine PICHON : vice présidente
- Romain DOROTHE : trésorier
- Christine BANCILLON : trésorière adjointe
- Amandine CHOLLET : secrétaire
- Pauline BARNAY : secrétaire adjointe
- Jocelyn GUICHON : directeur musical
- Bernard CASAGRANDA : vérificateur des comptes
- Jean-Yves DEUX : vérificateur des comptes
- Geoffrey DEWICKY : responsable technique
- Hugo GRENERY

➤ La séance est levée.